



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-59335>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-59335**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET L'EXPLOITATION DU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES (PEC)

Description : La procédure est conduite par un groupement d'autorités concédantes créé en application des dispositions des articles L. 3112-1 à L. 3112-4 du code de la commande publique pour mener la procédure de passation du contrat de concession pour la conception, la réalisation et l'exploitation du PEC. Il est composé de la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) - coordonnateur du groupement - et de la Société Publique Locale (SPL) Côte d'Azur Aménagement. Le contrat confiera au concessionnaire le soin d'assurer, à ses risques et périls, la conception, la réalisation et l'exploitation du futur Parc des Expositions et des Congrès. Les attentes et le projet sont plus précisément décrits dans le règlement de la consultation « phase candidatures », téléchargeable depuis le profil acheteur de la Métropole. La valeur estimée du contrat mentionnée au 2.1.3 Valeur est calculée sur la base des produits d'exploitation (Y compris les participations versées par le Concédant) envisagés sur une durée prévisionnelle de contrat de 25 ans. Une durée du contrat comprise entre 25 et 30 ans est envisagée et précisée au 5.1.6 Informations complémentaires du présent avis.

Identifiant de la procédure : 02cab268-07f1-4a76-a9bd-c16ba7b476e6

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79950000 Services d'organisation d'expositions, de foires et de congrès

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212340 Travaux de construction de salle de conférences

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212310 Travaux de construction de bâtiments destinés aux expositions

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212321 Travaux de construction d'auditoriums

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212312 Travaux de construction de parcs des expositions

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92000000 Services récréatifs, culturels et sportifs

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parcelle actuelle du MIN Fleurs - 19 bd du Mercantour

Ville : NICE

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 636,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET L'EXPLOITATION DU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES (PEC)

Description : La procédure est conduite par un groupement d'autorités concédantes créé en application des dispositions des articles L. 3112-1 à L. 3112-4 du code de la commande publique pour mener la procédure de passation du contrat de concession pour la conception, la réalisation et l'exploitation du PEC. Il est composé de la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) - coordonnateur du groupement - et de la Société Publique Locale (SPL) Côte d'Azur Aménagement. Le contrat confiera au concessionnaire le soin d'assurer, à ses risques et périls, la conception, la réalisation et l'exploitation du futur Parc des Expositions et des Congrès. Les attentes et le projet sont plus précisément décrits dans le règlement de la consultation « phase candidatures », téléchargeable depuis le profil acheteur de la Métropole. La valeur estimée du contrat mentionnée au 2.1.3 Valeur est calculée sur la base des produits d'exploitation (Y compris les participations versées par le Concédant) envisagés sur une durée prévisionnelle de contrat de 25 ans. Une durée du contrat comprise entre 25 et 30 ans est envisagée et précisée au 5.1.6 Informations complémentaires du présent avis.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79950000 Services d'organisation d'expositions, de foires et de congrès

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92000000 Services récréatifs, culturels et sportifs

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parcelle actuelle du MIN Fleurs 19 bd du Mercantour

Ville : NICE

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 25 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 636,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La durée du contrat est déterminée pour permettre au concessionnaire, au regard des hypothèses de recettes attendues, de couvrir les charges qu'il aura à supporter (préfinancement des investissements initiaux, ceux devant être réalisés pendant la durée du contrat, travaux de renouvellement, dépenses liées aux infrastructures, aux droits d'auteur, aux brevets, aux équipements, à la logistique, au recrutement et à la formation du personnel). La durée prévisionnelle du futur contrat de concession est estimée entre 25 et 30 ans. Les documents de la consultation mentionneront cette fourchette, afin de laisser aux futurs candidats une flexibilité au regard du modèle financier qu'ils proposeront. La durée du contrat sera affinée au fur et à mesure du déroulement des négociations. La demande d'offre finale qui sera adressée aux soumissionnaires mentionnera une durée unique qui sera ensuite inscrite au contrat de concession. La valeur du contrat est ainsi estimée entre 636 et 791 millions d'euros (en euros courants). Critères de sélection des candidatures : Capacité économique et financière Capacité technique et professionnelle Aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public et le respect des principes de laïcité et de neutralité dans le cadre de l'exécution du service et respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. L'analyse des candidatures se fera au regard des pièces demandées en application du règlement de la consultation "phase candidatures".

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 25/08/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé " secret des affaires " article R557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Organisation qui traite les offres : METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Numéro d'enregistrement : 20003019500115

Ville : NICE

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Jérôme GODARD

Adresse électronique : jerome.godard@nicedazedur.org

Téléphone : 0497134466

Profil de l'acheteur : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 170 600 050 00026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039

Ville : NICE CEDEX 1

Code postal : 06350

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Téléphone : 0489978600

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 7b24e427-5534-41e5-96e9-eff5487f86bb-02

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Report de la date limite de remise des candidatures au mardi 25 août 2026 à 12h00

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e63d8ba6-1a53-4bb9-b803-cab156b607ab - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/06/2026 à 10:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2026